

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2026

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond le 20 mars 2026 à 14 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5

Absence

Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Le poste de conseiller.ère du district 2 étant vacant depuis le 12 janvier 2026.

Est également présente madame la directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière Françoise Ruel.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRSPA) – Autorisation de dépôt.**
- 5) **Cour municipale commune d'East Angus – Révision des coûts 2025 de la contribution de la MRC.**
- 6) ***Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail – Modification.***
- 7) ***Règlement numéro 396-2026 relatif à la délégation de certains pouvoirs – Adoption.***
- 8) ***Règlement numéro 397-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 000 000\$ concernant l'acquisition d'équipements roulant pour les travaux publics – Avis de motion.***
- 9) ***Règlement numéro 398-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000\$ concernant la réfection et la mise à niveau d'infrastructures de loisirs – Avis de motion.***
- 10) **Litige en zonage – Mandat de représentation.**
- 11) **Période de questions.**

## 12) Levée ou ajournement.

\*\*\*\*\*

### 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.

La directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par la présidente d'assemblée, madame Daphné Raymond.

### 2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2026-03-0701

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mars 2026 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3) Période de questions.

Aucune.

### 4) Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRSPA) – Autorisation de dépôt.

Résolution 2026-03-0702

#### **Présentation de projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives**

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette et dûment appuyé par le conseiller Marcel Charpentier :

- QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation du projet de Plan directeur du parc du secteur Sawyerville au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Cookshire-Eaton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la Ville de Cookshire-Eaton désigne monsieur Michaël Gosselin, directeur des services techniques, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Cour municipale commune d'East Angus – Révision des coûts 2025 de la contribution de la MRC.**

Résolution 2026-03-0703

CONSIDÉRANT la révision des coûts facturés aux municipalités de la MRC du Haut-Saint-François pour la Cour municipale d'East Angus en 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le paiement au montant de 23 584,52 \$ (non taxable) à la Ville d'East Angus relativement à la Cour municipale pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) *Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail – Modification.***

Résolution 2026-03-0704

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter la révision de la *Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail* tel que déposé par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7) *Règlement numéro 396-2026 relatif à la délégation de certains pouvoirs – Adoption.***

Résolution 2026-03-0705

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adopter le *Règlement numéro 396-2026 relatif à la délégation de certains pouvoirs*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8) *Règlement numéro 397-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 000 000\$ concernant l'acquisition d'équipements roulant pour les travaux publics – Avis de motion.***

Résolution 2026-03-0706

Avis de motion est donné par la conseillère Jennifer McMullin qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 000 000\$ concernant l'acquisition d'équipements roulant pour les travaux publics.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2026-03-0707

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le projet de règlement numéro 397-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 000 000\$ concernant l'acquisition d'équipements roulant pour les travaux publics tel que déposé et joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9) *Règlement numéro 398-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000\$ concernant la réfection et la mise à niveau d'infrastructures de loisirs – Avis de motion.***

Résolution 2026-03-0708

Avis de motion est donné par la conseillère Jennifer McMullin qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000\$ concernant la réfection et la mise à niveau d'infrastructures de loisirs.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2026-03-0709

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le projet de règlement numéro 398-2026 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000\$ concernant la réfection et la mise à niveau d'infrastructures de loisirs tel que déposé et joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10) Litige en zonage – Mandat de représentation.**

Résolution 2026-03-0710

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu de mandater la firme Vox Avocats afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton relativement à un litige en zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11) Période de questions.**

Aucune.

**12) Levée ou ajournement.**

Résolution 2026-03-0711

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 14 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Daphné Raymond  
Mairesse

---

Françoise Ruel  
Directrice générale adjointe,  
greffière et assistante-trésorière